

## COMMENT DEVENAIT-ON PARISIEN ? LA QUESTION DE L'INTÉGRATION DANS LE PARIS DE LA FIN DU 19<sup>E</sup> SIÈCLE

Cet article a pour origine un exposé fait en février 1997 au séminaire de Paris I "Le peuple de Paris", présidé par Antoine Prost ; une conférence faite à l'Université Meiji, à Tokyo, en décembre 1998 a été l'occasion de reprendre la réflexion. Cette conférence, publiée en japonais in *Sieyoshigaku or The Studies in Western History*, 1999 (traduction par Nagai Nobuhito), a servi de base au texte qui suit, paru dans : Jean-Louis Robert et Danielle Tartakowsky dir., *Paris le peuple XVIII-XXe siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 37-57.

*La pagination originale est donnée en italiques entre crochets.*

L'autorisation de publication électronique a été sollicitée auprès des Publications de la Sorbonne.

**Alain FAURE**

**Université de Paris X-Nanterre**

afaure@u-paris10.fr

La France – qui a pu l'ignorer ? – a remporté la coupe du monde de football en juillet 1998. Si je fais allusion à cet événement, c'est en raison de l'origine des membres de l'équipe nationale. La présence parmi eux d'un joueur d'ascendance algérienne et de plusieurs joueurs de couleur a été maintes fois présentée, dans la presse ou ailleurs, comme la démonstration de l'excellence du mélange ethnique, ou plus précisément des vertus de l'intégration. Malheureusement, l'image est fort loin de la réalité. En France, aujourd'hui la coexistence est vécue comme une crise, une crise qui résulte d'une conjonction de tensions : part "ordinaire" du racisme et de xénophobie – l'étranger est un être étrange, au mieux porteur de valeurs qui ne sont pas les nôtres, au pire un sauvage – ; existence d'une crise économique qui fait croire à ses victimes françaises en l'injustice foncière d'un accès des travailleurs étrangers aux droits sociaux et à l'emploi ; instauration d'un débat autour de la nationalité française, avec remise en cause de son obtention automatique pour les fils et les filles d'étrangers nés en France. Notre pays, dit-on souvent, a traversé des crises semblables, dans les années 1880 ou les années 1930, et les a surmontées. Certes, mais on peut se demander si l'accumulation de ces tensions ne fait pas de la crise actuelle un moment singulier, et ce d'autant plus qu'elle a une traduction politique claire dans le vote – un vote important et surtout persistant – en faveur de l'extrême-droite. [37]

D'où l'intérêt qu'il y a – et nous sommes bien loin d'être le premier à le souligner – à se pencher sur l'histoire de l'intégration des populations migrantes, et singulièrement à Paris, qui fut toujours une mosaïque de peuples venus de l'étranger et de la province. La période ici considérée est celle qui court des lendemains de la Commune à la Grande Guerre, période au terme de laquelle la capitale atteint pratiquement son maximum de population, près de 2,9 millions d'habitants en 1911, soit un gain d'un million d'âmes en quarante années. C'est dire l'importance des migrations d'origine provinciale et des migrations venues des pays voisins ; Paris connaît en effet alors son maximum de population étrangère à l'échelon du premier 20<sup>e</sup> siècle : 190 000 personnes. L'idée sous-jacente est bien ici que la question de l'intégration concernait dans le passé récent tous les migrants, à commencer par les provinciaux, en tant que nouveaux venus dans un milieu déjà structuré, au même titre que les étrangers, mais aussi en tant que gens issus de milieux dont les différences avec le milieu parisien – différences dans les comportements, les valeurs, la langue, etc... – étaient fortement prononcées et vivement ressenties par tous.

En tout cas, c'est bien en terme d'existence ou non d'un creuset que le problème de l'immigration est depuis fort longtemps posé dans l'historiographie de Paris, et c'est par là qu'il convient de commencer.

### Les variations historiographiques

A vrai dire, sur ce point, il s'est opéré dans ladite historiographie un véritable renversement des perspectives qu'il importe de décrire. Il faut remonter à Louis Chevalier, et, plus précisément, à son premier ouvrage d'envergure, antérieur de quelques années au classique *Classes laborieuses et classe laborieuses...*, à savoir *La formation de la population parisienne*, paru en 1951<sup>1</sup>. Là, Chevalier développait une vision extrêmement favorable de l'immigration dans la capitale. Les migrants se répartissaient harmonieusement dans les branches et dans les métiers, l'installation à son compte comme petit patron était chose aisée, assurant la promotion régulière des nouveaux venus, promis donc à une intégration – le mot n'est pas dans le livre, mais l'idée est bien celle-là – professionnelle et sociale. De même, sur le plan de l'habitat, on ne saurait déceler dans le Paris du 19<sup>e</sup> siècle, selon lui, de [38] véritables regroupements de provinciaux. Par exemple, les originaires des départements du centre de la France, les Auvergnats, réputés très grégaires, étaient en fait partout : une rue du faubourg Saint-Antoine, célèbre pour être un "fief" de gens du Cantal, la rue de Lappe, ne comptait en réalité que quatre originaires de ce département sur les 158 inscrits de la liste électorale de 1872. Comme Chevalier le dit dans un texte plus tardif, en 1962 : "Le ghetto n'est pas d'ici."<sup>2</sup> Mais il y avait aussi dans *La formation...* des passages plus sombres : ce rôle assimilateur du milieu parisien valait exclusivement pour les quartiers anciens de la ville, mais non pour les faubourgs neufs ou les banlieues. La grande industrie appelait là pour la servir une "population invertébrée", à l'origine de quartiers surpeuplés "en marge de la civilisation"<sup>3</sup>. Apparaissaient donc en filigrane les conceptions qui seront développées par lui dans *Les classes laborieuses...*, et avec quelle ampleur ! : une croissance non contrôlée, une immigration massive, "excessive", entraînent un dépérissement urbain, une maladie qui ne peut qu'engendrer le crime, le choléra et la révolution. Et ce n'était pas là une affaire de périodes, mais bien de représentation du monde chez l'auteur : quand la ville grandit trop vite, le creuset ne fonctionne plus et on court à la catastrophe.

Le paradoxe fut que, pendant près de vingt ans, c'est l'image positive, intégrationniste, si l'on ose dire, de l'immigration provinciale qui fut en règle générale adoptée par les historiens de la capitale. Disons plus précisément que *Les classes laborieuses...* ont longtemps été le livre de chevet des historiens étudiant les mouvements et que *La formation...* a été celui des historiens étudiant les structures. Les travaux de Jeanne Gaillard sont sans doute ceux qui illustrent le mieux cette deuxième tendance : "L'immigration populaire a tiré très exceptionnellement partie de ses origines provinciales pour constituer des 'milieux' au sens strict du mot", a-t-elle écrit<sup>4</sup>. Mais on va voir l'historiographie progressivement mais sûrement changer de ton. Le vrai virage fut sans doute l'ouvrage de Françoise Raison-Jourde intitulé *La colonie auvergnate de Paris au XIX<sup>e</sup>*

1. Louis Chevalier, *La formation de la population parisienne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1949, 312 p. ; *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1969, XXVIII-556 p. (1<sup>er</sup> éd. : 1958).

2. Préface à Charlotte Roland, *Du ghetto à l'Occident. Deux générations yiddiches à Paris*, Paris, Éditions de Minuit, 1962, p. 10.

3. L. Chevalier, *La formation...*, p. 138, 199-203.

4. J. Gaillard, *Paris, la Ville (1852-1870)*, Lille III et H. Champion, 1976, p. 200 (éd. L'Harmattan, 1997, p. 143). Le chapitre de son travail où ces questions sont traitées ne s'intitulait-il pas : "Des provinciaux aux Parisiens"?

*siècle*, paru en 1976<sup>5</sup>. Un mot du titre dit tout : "colonie". En effet, pour cette historienne, les Auvergnats [39] formaient une communauté à part dans la ville, et une communauté tournée essentiellement vers le commerce. Le jeune qui arrivait en ville trouvait une place chez un compatriote ; au bout de quelques années de dur labeur, il se mariait avec une fille de son pays et entreprenait à son tour à Paris une carrière de boutiquier, marchand de bois-charbons, marchand de vins ou bien encore cocher de fiacre. Puis il retournait finir ses jours au pays après avoir passé le flambeau aux plus jeunes. Deux idées-forces soutenaient la démonstration. L'endogamie d'abord : une condition *sine qua non* de la carrière des boutiquiers était le mariage entre gens de même origine ; l'endogamie était le fondement permanent de la "colonie", son socle. Ensuite l'importance des filières, des réseaux : un cursus à la fois professionnel et social s'offrait au nouveau venu, cursus ici ouvert vers le haut, avec la perspective de la prise d'un commerce. La communauté d'origine entraînerait donc une communauté de destin. Il faut ajouter bien sûr le maintien du lien avec le pays natal, entretenu sur place par un réseau dense de sociétés d'originaires, les amicales, et sanctionné, en fin de vie professionnelle, par le retour au pays. L'Auvergnat resterait fondamentalement toute sa vie de Parisien un émigré.

L'ouvrage de Françoise Raison-Jourde ne se présentait pas du tout comme un contre-modèle face au modèle de *La formation...*, mais il l'était de fait, et de plus, l'ouvrage était tout à fait dans "l'air du temps". Des mouvements régionalistes, parfois radicaux et très anti-parisiens, se manifestent en France dans les années 1970. Un des plus grands succès de librairie de l'époque fut en 1975 *Le cheval d'orgueil*, de Pierre-Jakez Hélias, une chronique de la vie paysanne traditionnelle en Bretagne, racontée de l'intérieur<sup>6</sup>. Et désormais, dans l'historiographie parisienne, l'accent fut mis résolument sur le maintien des particularismes de tous ordres au sein des migrants, et cela non seulement à propos des "colonies" marquées, pensait-on, par la réussite, comme les Auvergnats, mais aussi à propos des originaires sans gloire. Chez les maçons de la Creuse par exemple. Alors que dans sa thèse, Alain Corbin avait plutôt mis l'accent sur la pénétration des valeurs urbaines chez ces "ouvriers-paysans"<sup>7</sup>, il insistait désormais sur "la résistance que ces paysans de la capitale ont su, tout au long du XIXe siècle, opposer aux influences de la ville"<sup>8</sup>. On pourrait multiplier les citations d'auteurs affirmant que l'endogamie provinciale était la règle absolue dans la ville d'hier. "Le faubourg Saint-Antoine [40] jusqu'à nos jours n'avait rien à envier au Maine bocager", a-t-on pu écrire...<sup>9</sup>. Ce genre d'affirmation était faite sans l'ombre d'une preuve statistique, mais en toute bonne foi, pourrait-on dire : pourquoi prendre en effet la peine de prouver l'évidence ? On se mit aussi à parler comme allant presque de soi d'une spécialisation professionnelle en fonction des origines – tel métier, telle province –, et bien sûr du regroupement des originaires au sein des mêmes espaces – telle province, tel quartier. Sous la plume d'Hervé Le Bras et d'Emmanuel Todd, en 1981, par exemple, on pouvait lire<sup>10</sup> :

"Ce cœur de la nation qu'est Paris semble parfois moins un creuset, lieu de fusion des peuples, qu'un microcosme, dans lequel cohabitent, sans se dissoudre entièrement, les diverses cultures provinciales."

5. F. Raison-Jourde, *La colonie auvergnate de Paris au XIXe siècle*, Paris, Commission des travaux historiques, Sous-commission de recherches d'histoire municipale contemporaine, 1976, 403 p.

6. Pierre-Jakez Hélias, *Le cheval d'orgueil. Mémoires d'un breton du pays bigouden*, Plon, 1975, 568 p. (Collection Terre humaine).

7. A. Corbin, *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle*, Paris, M. Rivière, t. 1, 1975, p. 222-225.

8. A. Corbin, "Les paysans de Paris...", in *Ethnologie française*, avril-juin 1980, p. 171.

9. Dans l'introduction de Michèle Perrot et Colette Pétonnet au numéro d'*Ethnologie française* intitulé "Anthropologie culturelle du champ urbain", 1982, n° 2, p. 115.

10. E. Todd et H. Le Bras, *L'invention de la France*, Paris, LGE, 1981, p. 243.

Nous sommes ici à l'exact opposé des conceptions de Chevalier, du Chevalier tout au moins défenseur du Paris assimilateur. Intégration devient synonyme d'uniformisation culturelle, de perte de substance ; la ville appauvrirait le migrant en l'absorbant. Cette vision peut apparaître aujourd'hui très datée, mais en fait on la retrouve, à propos des migrants d'aujourd'hui – arabes, africains noirs, asiatiques... – chez certains chercheurs ou bien chez des militants d'associations. Ceux-là défendent l'idée du nécessaire maintien des particularismes et des singularités culturels de ces migrants – "Vive le ghetto !", en quelque sorte –, mais cela au nom même de l'intégration : "Lorsque la spécificité des communautés étrangères trouve à s'affirmer de façon optimale dans la société d'accueil, à terme, l'intégration s'opère mieux"<sup>11</sup>. Donc ne pas chercher à substituer une identité à une autre, mais favoriser la coexistence de deux identités, une identité native, celle qu'on amène avec soi, et une identité française, à construire.

En réalité, dans l'historiographie, les choses ont de nouveau bougé, et cela, on le doit précisément aux travaux sur les migrants étrangers. Nous ne songeons pas tant aux Polonais étudiés par Janine Ponty – la capitale n'est pas évoquée par l'auteur<sup>12</sup> – qu'aux Italiens suivis par Marie-Claude Blanc-Chaléard dans leur difficile mais réelle intégration<sup>13</sup>. La démarche consiste à mettre en valeur le processus d'intégration de ces migrants, avec ses ratés, ses difficultés, ses reculs parfois [41], mais, au bout du compte, son accomplissement. Comment est-on passé du "Rital" au Français d'ascendance italienne? D'une certaine façon, on le voit, avec ces travaux, la boucle est bouclée. Sous l'influence de nouveau de "l'air du temps" – c'est-à-dire la crise actuelle d'intégration, avec ses périls politiques –, on retrouve cette préoccupation fondamentale de l'intégration comme processus urbain déjà décrit et défendu par Chevalier, le Chevalier positif évidemment.

Mais la question reste ouverte. Pour l'époque qui nous intéresse ici – et elle seule : tentons maintenant de laisser le présent à la porte –, peut-on dire ou non que ce processus était bel et bien réel, et jusqu'à quel point ? la ville est-elle à cette époque un creuset ou un assemblage de "colonies" ? Et cette nouvelle identité du migrant, quelle en était sa nature ? était-ce une identité urbaine, *parisienne* en l'occurrence ? Cette expression a-t-elle un sens, un contenu précis donnant au "peuple de Paris" une âme et un corps ?

### **A la recherche des "colonies"**

Comment s'y prendre pour esquisser des réponses sur ces problèmes ? Postulons d'abord que si les "colonies" étaient une réalité, cela devait se voir dans le paysage parisien. Parmi les manifestations mesurables, "objectives", d'une conscience et de pratiques collectives basées sur la communauté des origines, évoquons ici deux questions, celle des regroupements et celle de l'endogamie.

Commençons par l'endogamie.

#### **Qui épouse qui ?**

Nous le disions à l'instant, on n'a jamais pris la peine de vérifier l'endogamie géographique chez les migrants venant dans la capitale renouveler les rangs du peuple au 19<sup>e</sup> siècle. Pourtant des études menées sur les migrations provinciales plus récentes, après

---

<sup>11</sup>. Philippe Videlier, "Venissieux avant les Beurs", in *Villes en parallèle*, n° 10, 1988, p. 147. Voir aussi l'ouvrage collectif, dirigé par Nicole Haumont, *La ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris, L'Harmattan, 1996, 219 p.

<sup>12</sup>. J. Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, 474 p.

<sup>13</sup>. Allusion à la thèse inédite de M.-Cl. Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'Est parisien des années 1880 aux années 1860. Une histoire d'intégration*, Institut d'études politiques de Paris, 1995, 2 vol., 781 p.

1945, attestent toutes du caractère finalement limité de ce phénomène à Paris<sup>14</sup>. Pour des périodes plus anciennes, la réponse est, au moins en partie, dans les registres de mariage des mairies parisiennes. Donc, il faut commencer par débroussailler la question et compter, en faisant des choix et dans les méthodes de comptage et dans le lieu du mariage [42]. Ainsi, a été dépouillée par nous la totalité des actes de mariage enregistrés à la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris sur deux années, 1910 et 1911<sup>15</sup>. Il s'agit d'un arrondissement très peuplé, à mi-chemin entre les quartiers centraux et Belleville, et incluant notamment une partie du vieux faubourg Saint-Antoine, d'où une population de mariés assez mélangée, des ouvriers et des ouvrières en majorité, mais aussi beaucoup d'employés et des professions commerciales. Cet arrondissement avait justement la réputation d'avoir été un "fief" des Auvergnats, et c'est une des raisons de son choix. Donnons ici un aperçu des résultats.

La base de données constituée comprend 5 369 mariages, ce qui est à la fois beaucoup pour une recherche individuelle, juste suffisant pour le propos, et très peu à l'échelle de Paris. La méthode consiste simplement à rapprocher les lieux de naissance des époux. Pour ceux nés en province ou à l'étranger, nous ignorons à quel âge ils sont venus à Paris, à la suite de quel itinéraire, ou encore comment ils se sont connus. On doit se contenter du lieu de naissance et calculer, par sexe et par catégorie sociale, la proportion d'époux nés tous deux à Paris, nés dans le même département, nés dans la même région – les limites régionales actuelles ont été adoptées –, ou bien nés n'importe où dans le reste de la France ou à l'étranger. Voici le tableau que l'on obtient, en confondant toutes les origines provinciales :

Provinciaux	Total	Se marient avec des originaires				
		du même département	de la même région	du reste de la province	de Paris	de l'étranger
Hommes	2 886	375	337	1 198	893	83
Femmes	2 773	372	317	1 233	724	127
%						
Hommes	<b>100</b>	<b>13</b>	<b>11,7</b>	<b>41,5</b>	<b>30,9</b>	<b>2,9</b>
Femmes	<b>100</b>	<b>13,4</b>	<b>11,4</b>	<b>44,5</b>	<b>26,1</b>	<b>4,6</b>

Les résultats sont nets : toutes origines provinciales confondues, la proportion d'hommes épousant des femmes nées dans le même département est égale à 13 %, et la proportion de femmes épousant des hommes nés dans le même département est équivalente, 13,4 %. L'appartenance à la même région n'intéresse par ailleurs que 12 % des conjoints, hommes ou femmes. Donc, les mariages de migrants, en très grande majorité, unissaient des jeunes adultes nés aux quatre coins de la France ou bien dont un des partenaires était né à Paris : c'était le cas de 30 % des provinciaux, mais de seulement 26 % des provinciales, remarquons-le. Épouser une Parisienne de naissance pour un provincial de naissance est d'ailleurs plus fréquent chez les mariés de professions [43] bourgeoises que chez les mariés de professions ouvrières, comme s'il y avait là chez les premiers la recherche d'une certaine distinction moins à la portée des seconds. Mais l'important est de constater que, globalement, le brassage l'emportait. Soulignons par contre, mais, sans y insister ici, que l'endogamie socio-professionnelle était, elle, bien plus forte...

14. "L'origine géographique contribue peu à déterminer le choix du conjoint", affirme Guy Pourcher in *Le peuplement de Paris. Origine régionale. Composition sociale. Attitudes et motivations*, Paris, PUF, 1964, p. 220.

15. Recherche faite sur les registres du Palais de justice de Paris.

Il existait naturellement des nuances chez les provinciaux ; on repère assez vite quels originaires avaient un comportement endogamique plus prononcé : les Alsaciens-Lorrains, les Corses, les Bretons et les Auvergnats, plus certaines gens du Midi. En ce qui concerne les Auvergnats – pour qui les données ont été relevées sur quatre années de façon à disposer de chiffres plus grands – que voit-on ? D'abord ils n'étaient pas tous dans le commerce, bien loin de là, on note même une majorité d'ouvriers. Admettons qu'ici la source minimise l'importance des commerçants établis. Sur le plan des mariages, la résultat est le suivant : un Auvergnat sur trois qui se marie à Paris épouse une Auvergnate, la proportion étant la même pour l'autre sexe, alors que la proportion courante pour un provincial était, à ce niveau, qui est celui de la région, d'un marié sur quatre... Comme souvent dans ces recherches statistiques un peu laborieuses, on reste un peu décontenancé devant le résultat : un sur trois contre un sur quatre, est-ce beaucoup, ou est-ce peu comme différence ? Comment juger ? La statistique, bien souvent, ne sert qu'à poser les problèmes avec précision, mais point du tout à les résoudre.

Il était en tout cas deux catégories de mariés où la reproduction endogamique était bien plus forte. C'était d'une part les étrangers, bien que les mariages mixtes aient été très nombreux, du moins chez les hommes : un marié sur deux ; mais si on met à part les mariages mixtes, trois fois sur quatre, on se mariait avec quelqu'un du même pays. Et c'était d'autre part les originaires de Paris. La proportion était cette fois d'un sur deux : un homme né à Paris et qui s'y marie épouse une fois sur deux une femme née à Paris, et cela d'autant plus volontiers qu'il s'agit d'un ouvrier. Là aussi, on reste un peu perplexe : est-ce que cette proportion était "normale", en raison notamment des âges – il s'agit de mariés, c'est-à-dire d'une population relativement jeune, ce qui a toujours pour effet de grossir le nombre de natifs – ou est-ce qu'elle dénote l'existence de réseaux de voisinage ou de parentèle qui aurait pour effet de limiter le brassage des populations ?

On voit combien il est difficile de répondre à cette question simple : qui se marie avec qui ? Certains des résultats précédents pourraient d'ailleurs être discutés ou contestés. Cette forte propension des Parisiens à épouser des Parisiennes était peut-être exagérée par le fait que des mariages entre Parisiens du 11<sup>e</sup> arrondissement [44] et des provinciales pouvaient avoir lieu en province, la coutume étant de célébrer le mariage au domicile de l'épouse, comme on sait... Il se peut aussi, en sens inverse, que toute une partie de l'endogamie échappe à nos comptages si l'on admet que des provinciaux de même origine qui se sont connus à Paris préfèrent aller se marier au pays... Il faudrait donc entreprendre des dépouillements en province, une recherche très délicate à mener et qui suppose que les domiciles parisiens figurent dans l'acte... D'autre part, le 11<sup>e</sup> arrondissement ne peut parler que pour lui-même. Que donneraient des comptages faits sur les registres de Belleville ou bien sur ceux du 15<sup>e</sup> arrondissement par exemple, un arrondissement neuf, avec des migrants d'origines autres que les migrants habitant les faubourgs ouvriers plus anciens, avec notamment beaucoup de Bourguignons ou de Bretons. Mais ce que l'on peut malgré tout affirmer de façon nette, c'est que la règle de l'endogamie est un mythe. La règle, c'était le brassage. Tout le débat est de pouvoir apprécier les limites, de mesurer l'ampleur exacte de ce brassage des populations.

Il en allait de même pour le regroupement des domiciles entre gens de même origine. La règle était la dispersion, mais une dispersion qui n'a rien à voir avec le hasard.

#### **Les logiques de la dispersion**

En dépit de l'influence de Chevalier, il a toujours existé des clichés sur ce point de l'histoire de Paris. Nous citons plus haut le cas de la rue de Lappe, réputée "fief" auvergnat... Que de fois aussi n'a-t-on pas évoqué le quartier de la gare Montparnasse transformé en quartier breton ! Or, ce sont là des faits d'opinion éminemment trompeurs. Certes l'absence ou la perte, pour le 19<sup>e</sup> siècle, des listes nominatives d'habitants, établies maison par maison à l'occasion des recensements, empêche à tout jamais de prendre la mesure exacte du regroupement ou de la dispersion des individus et des familles en

fonction des origines<sup>16</sup>. Cependant si à l'aide des récapitulatifs imprimés disponibles à partir de 1891, on réalise au niveau des arrondissements et des quartiers – au sens administratif du terme : il y a 80 quartiers à Paris, quatre par arrondissement –, la cartographie du domicile des originaires de telle région ou de tel pays, on observe constamment le même phénomène : il y a des quartiers où ils allaient plus volontiers et d'autres qu'ils fuyaient manifestement, mais il n'arrive jamais qu'un seul d'entre ces quartiers représente une part vraiment dominante des originaires [45] en question, de même qu'aucun quartier n'est jamais complètement vide de représentants de cette province ou de ce pays. Les Bretons étaient nombreux effectivement dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, dans le prolongement, si l'on veut de leur gare d'arrivée, mais aussi dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, mais aussi dans le 13<sup>e</sup>, qui étaient des arrondissements parsemés d'usines où beaucoup d'entre eux travaillaient, mais aussi dans les beaux quartiers du 7<sup>e</sup> et du 16<sup>e</sup> – la raison étant que beaucoup de Bretonnes étaient des domestiques logées par les maîtres –, mais aussi dans le 17<sup>e</sup>, en raison cette fois de la présence de nombreux Bretons travaillant au chemin de fer, dans une gare importante de l'arrondissement, la gare des Batignolles... On pourrait faire le même genre de tour de Paris en décrivant l'implantation des Auvergnats ou des Limousins, mais il convient d'insister sur les étrangers où le phénomène est comparable.

Ainsi, les Italiens. Ils habitaient en grand nombre le faubourg Saint-Antoine – les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements –, mais aussi le quartier adjacent, Charonne, appartenant au 20<sup>e</sup>. On signalait également d'importantes implantations italiennes à La Villette – le 19<sup>e</sup> arrondissement –, ou dans un quartier du 13<sup>e</sup>, le quartier dit de la Gare, c'est-à-dire, dans la topographie de Paris, deux quartiers diamétralement opposés<sup>17</sup>. Il en allait encore presque de même pour la population juive étrangère dont la croissance, essentiellement due à l'émigration des populations persécutées en Europe centrale et orientale est considérable à la fin du siècle : 35 000 personnes peut-être à Paris à la veille de 1914<sup>18</sup>. Si on se base sur la répartition des Russes à Paris, on observe il est vrai une implantation préférentielle dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, et plus précisément dans le quartier Saint-Gervais, l'on peut effectivement qualifier de quartier juif de Paris, de "Shtelt", par analogie – et une analogie profondément ressentie par les intéressés – avec les communautés juives, surtout rurales, de Pologne, le "village" si l'on veut, avec la rue des Rosiers comme grand'rue. Mais ce quartier n'a jamais été le seul à abriter en grand nombre des juifs de l'est : Saint-Gervais représentait à peine le quart de la population russe vivant à Paris en 1911. Montmartre et Clignancourt dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, le 11<sup>e</sup> de nouveau, ou même encore le 5<sup>e</sup> comportaient une forte présence russe, et, par rapport au Shtelt, grandissante, comme si les nouveaux émigrants juifs évitaient de s'installer dans le quartier juif. [46]

Cette relative dispersion qui était la règle obéit en réalité à des logiques mi-urbaines mi-sociales qu'il faut s'efforcer de reconstituer, mais, avant d'y venir, un point doit être précisé. On peut se demander en effet ce qui se passait à l'intérieur même des quartiers. Est-ce que des regroupements ne s'opéraient pas à plus petite échelle, au niveau de la rue ? Prenons l'exemple d'une rue plusieurs fois évoquée, la rue de Lappe. Louis Chevalier, s'appuyant sur la liste électorale de 1872, rappelons-le, avait parlé pour cette année de quatre originaires du Cantal sur 158 électeurs, habitant la rue, soit même pas 3 % ; un ami

16. Rien ne subsiste pour la ville de Paris avant 1926, mais les communes de banlieue possèdent la plupart du temps la collection complète ou presque complète de leurs registres quinquennaux de population.

17. Voir, outre la thèse de M.-Cl. Blanc-Chaléard citée plus haut, les indications contenues dans celle de Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, École française de Rome, 1981, 2 vol., 1114 p.

18. Voir Nancy Green, *Les travailleurs étrangers juifs*, Paris, Fayard, 1984, p. 65-66.

historien, Alain Dalotel<sup>19</sup>, étudiant une liste voisine, celle de 1871, aboutit à une toute autre proportion de Cantaliens, 33 %. J'ai, de mon côté, fait la même recherche sur une liste postérieure, celle de 1892, et suis arrivé au chiffre de 26 %... Il semblerait donc que Louis Chevalier a peut-être fait ses calculs un peu rapidement, mais rien n'empêche de faire observer que bien d'autres gens que des Auvergnats vivaient dans cette rue ; sur la liste de 1892, par exemple, les Parisiens de naissance étaient plus nombreux que les Cantaliens d'origine, près de 30 %, un chiffre plus élevé que dans d'autres rues d'ailleurs. Bien mieux, la rue de Lappe, on le sait par ailleurs, était aussi une des rues du faubourg Saint-Antoine qui comptaient le plus d'Italiens, exclus des précédents comptages, puisque ceux-ci étaient basés sur les listes électorales. On pourrait donc affirmer que la rue de Lappe était une rue étonnamment parisienne, ou bien étonnamment auvergnate ou bien encore étonnamment italienne, et cela serait vrai en même temps. Ce que cet exemple de rue démontre, c'est le partage généralisé de l'espace à Paris : les regroupements par origines étaient rarement suffisamment accentués pour qu'une rue puisse être réellement identifiée à un groupe. Il serait abusif de l'affirmer même pour la rue des Rosiers, puisqu'elle est loin d'avoir abrité exclusivement au long de son histoire des juifs étrangers<sup>20</sup>. Les limites apparentes du groupe étaient toujours vite atteintes, les univers non seulement coexistaient, mais chevauchaient. Bien sûr, cela ne préjuge rien de la réalité et de l'harmonie des échanges entre ces groupes, mais à Paris, c'est toujours peu ou prou le coudoisement qui l'emportait.

Il y a, disions-nous, des logiques présentes derrière les dispersions. Jouait d'abord tout simplement l'âge de la ville, l'époque précise où les migrants de telle origine ont commencé à affluer. Si les Bretons se sont installés en grand nombre dans les arrondissements périphériques [47] de la rive gauche de Paris – les 13e, 14e et 15e arrondissements dont nous parlions à l'instant –, c'est que cette région de Paris était neuve à l'époque par rapport aux quartiers populaires de la rive droite : pour beaucoup pas besoin d'aller plus loin pour trouver et logement et emploi. Cette logique de la "frontière" – frontière de l'urbanisation et l'industrialisation – se retrouve dans les implantations préférentielles des Bretons en banlieue, par exemple, au nord de Paris, dans la commune de Saint-Denis, bien loin des gares d'arrivée<sup>21</sup>... Chez les Italiens, on a plus à faire à une logique de mini-réseau qui s'ancre dans un quartier puis fait tache d'huile<sup>22</sup> : un petit groupe s'installe qui procure aux compatriotes venus du même village ou de la même vallée, le logement et la nourriture, des logeurs, donc, et même parfois un peu plus, puisque ces pionniers offraient aussi le travail à l'occasion, comme dans le cas de la fabrication des meubles bon marché. Mais ces garnis n'avaient qu'un temps, les familles qui arrivaient ensuite s'installaient dans les autres maisons de la rue ou dans les rues alentour ; des mariages mixtes, avec des Françaises, avaient lieu, en petit nombre au début, il est vrai. En tout cas les enfants qui naissaient à Paris étaient soit envoyés au pays le temps qu'ils atteignent l'âge de travailler, soit scolarisés à Paris même, dans une école du quartier. Il est impossible de connaître la proportion des individus qui s'installent à Paris et ne retournent point au pays, mais cette logique du "noyau" primitif qui s'enfle localement et sans qu'il y ait apparemment de contact d'un noyau à un autre, est assez claire chez les Italiens, et elle se retrouvera chez eux plus tard en banlieue.

19. A. Dalotel, *Esquisse d'une histoire de la République démocratique et sociale à Popincourt (1870-1871).T.1 : Le contentieux du Second Empire*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris-VIII, 1973, t. 1, p. 65.

20. Voir Nathalie Genty, *La rue des Rosiers dans la seconde moitié du 19e siècle (1850-1914)*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, 1986, 190 p.

21. Voir Jean-Paul Brunet, "L'immigration provinciale... : l'exemple de Saint-Denis", in *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne fin XIX-XXe siècles*, Paris, L'harmattan, 1995, p. 69 et suiv., ainsi que les travaux en cours de Leslie P. Moch.

22. Nous nous appuyons ici principalement sur la démonstration de M.-Cl. Blanc-Chaléard, thèse citée.

Mais le mode d'installation le plus répandu chez les migrants est ce qu'on pourrait appeler "l'essaimage". Pour en parler, on peut prendre l'exemple du quartier juif. Partons de l'ouvrage tout à fait remarquable de l'École de Chicago, *Le ghetto*, de Léon Wirth, paru en 1928<sup>23</sup>. On connaît la démonstration du sociologue américain : les juifs d'Europe orientale qui arrivent à Chicago y reconstruisent un ghetto, parce que c'était leur manière traditionnelle de vivre et de se protéger contre l'extérieur. Mais le temps passe, le monde pénètre le ghetto, et les juifs qui se sont enrichis le quittent, pour fonder des quartiers encore marqués par la judéité, mais de façon bien moindre, jusqu'à ce que, finalement, ils s'assimilent. Mais le vieux ghetto subsiste, et continue à remplir sa fonction de lieu d'accueil des populations persécutées en Europe [48] et qui ont soif, comme les premiers arrivants, de vivre en toute liberté leur religion et leurs coutumes. Et le cycle continue. La vision que la sociologie de l'École de Chicago avait de la ville, organisme régi par toute une mécanique spatiale, est bien sûr à récuser, cependant cette idée qu'il existe des quartiers qui servent de lieu d'accueil, des quartiers de première installation, mais qui sont aussi des quartiers où l'on reste peu, que l'on quitte, voilà une idée très féconde, même si l'enrichissement est bien loin d'être toujours le moteur de l'essaimage... L'idée s'applique tout à fait au cas des juifs étrangers qui s'installent à Paris à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Le Shtelt, c'était bien cela d'abord, le quartier de Paris où le juif pauvre débarquant de Russie ou de Pologne sait qu'il faut aller pour trouver des gens qui parleront sa langue, qui pourront lui trouver un coin pour dormir et un premier travail. Mais, on l'a vu, le ghetto se démultiplie à l'époque, vers le 18<sup>e</sup> arrondissement ou le 11<sup>e</sup>. Pourquoi ?

Il y a à cela plusieurs raisons<sup>24</sup>. La première est vraiment une hypothèse, mais elle a pour elle de correspondre à un phénomène de nature spatio-économique assez courant dans l'histoire de l'industrie parisienne. Comme il est très banal dans les immigrations pauvres, chez les juifs étrangers la solidarité qui s'exerçait vis-à-vis du nouvel arrivant se doublait d'une exploitation de l'individu. Dans le Shtelt, beaucoup d'ouvriers juifs étaient occupés à la fabrication de la casquette, une industrie divisée en petits ateliers, mais dotée d'une assez forte organisation syndicale. Or, une des plaies du métier, aux yeux des ouvriers, étaient les façonniers, c'est-à-dire d'anciens ouvriers cherchant à se mettre à leur compte et embauchant eux-mêmes des ouvriers, qu'ils sous-payaient. C'est une des variantes du sweating-system si répandu à l'époque dans les grandes villes d'Europe. Et les façonniers avaient tendance à s'installer en-dehors du Shtelt, de façon à se soustraire au contrôle de la communauté et des syndicats. Mais évidemment, faisant cela, ils contribuaient à attirer hors du quartier d'accueil des immigrants à la recherche de travail.

Une deuxième raison de l'essaimage – plus assurée, celle-là – tient à la politique adoptée par les juifs français, gens intégrés depuis longtemps, et à vrai dire très mal à l'aise devant l'arrivée de ces juifs pauvres, et de culture très différente de la leur. Par le biais des associations [49] d'aide aux réfugiés, ils ont pesé pour leur installation en-dehors du Shtelt, principalement dans le souci d'éviter que le regroupement massif des juifs étrangers dans un seul quartier nourrisse l'antisémitisme d'une partie de la population parisienne, une crainte tout à fait fondée d'ailleurs : il y a de violentes manifestations antisémites à Paris à l'occasion de l'affaire Dreyfus, et en 1898, on a pu voir des commerçants français installés dans une des rues du quartier Saint-Gervais, qui s'appelaient alors la rue des Juifs, pétitionner pour que la rue soit débaptisée, ce qu'ils ont d'ailleurs

<sup>23</sup>. Léon Wirth, *Le ghetto*, Grenoble, PUG, 1980, 307 p. (traduction de l'édition de 1928).

<sup>24</sup>. Nous nous appuyons ici, outre sur l'ouvrage de Nancy Green cité plus haut, sur l'étude de M. Rudnianski et P. Gérard, *Les relations entre israélites français et juifs russes ....* Mémoire de maîtrise, Université de Paris-I, 1972, 2 vol., 249 p., ainsi que sur divers documents dont la collection des *Archives Israélites*, la correspondance entre le Comité de bienfaisance du consistoire juif de Paris et l'Alliance israélite universelle, et enfin la brochure de Maurice Lauzel, *Ouvriers juifs de Paris. Les casquettiers*. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, E. Cornély, 1912, 44 p.

obtenu en 1900<sup>25</sup>. Le calcul des juifs français était aussi bien sûr qu'en favorisant l'installation des familles juives étrangères loin de Saint-Gervais, elles s'assimileraient plus facilement et oublieraient progressivement leur foi rigoriste.

Un tel schéma se retrouve en action dans d'autres émigrations de l'époque, avec naturellement des causes d'essaimage spécifiques à chaque cas. L'importance de la rue de Lappe pour les Auvergnats tint au fait que ce coin du faubourg Saint-Antoine a longtemps servi de quartier d'accueil, à partir duquel les migrants se redistribuaient en d'autres lieux de la ville. Prenons pour terminer le cas des Limousins, les fameux maçons de la Creuse. Ces ouvriers du bâtiment étaient, on le sait, des saisonniers, c'est-à-dire des ouvriers faisant, parfois annuellement, le va-et-vient entre leur village et les chantiers parisiens. A Paris même, ils se regroupaient dans certains quartiers du centre, notamment le quartier Saint-Gervais<sup>26</sup> ou celui de la Sorbonne, souvent dans des garnis communautaires et à proximité des lieux d'embauche. Le point de vue classique est de penser que l'ère des migrations saisonnières se termina pour eux à la fin du siècle et que ces ouvriers se sédentarisèrent alors. La réalité est plus complexe : en fait, le va-et-vient entre le pays et Paris se poursuivit encore au-delà, mais ce qu'il faut surtout comprendre, c'est que, à toute époque, en permanence – et cela dès le 18<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup> –, une partie des maçons arrivant tous les ans à Paris décidait de s'y fixer, de rompre avec le pays. La sédentarisation était en réalité un phénomène permanent, *concomitant des migrations régulières*. Et ces maçons qui décidaient de rester [50], se mariant avec des femmes de toutes origines, quittaient les quartiers du centre, allant d'ailleurs de préférence vers les zones de la ville en construction où s'étaient ouverts de nouveaux lieux d'embauche.

La logique de l'essaimage, ici, c'était la sédentarisation du saisonnier.

### **A la recherche d'une "identité parisienne"**

Tout ce que nous venons de voir sur la question des mariages ou celle des regroupements va donc plus dans le sens d'un creuset, d'une fusion des apports migratoires que du maintien des particularismes. Mais il ne s'agit ici que de manifestations extérieures de l'intégration. Une relative dispersion des individus n'est pas incompatible avec le maintien d'un sentiment d'appartenance à un groupe spécifique, et l'on aime pas forcément les gens que l'on côtoie tous les jours. Que se passait-il donc dans la réalité des cœurs ? Est-ce qu'il y avait bel et bien fusion, jusqu'à quel point et cette fusion conduisait-elle à l'apparition d'une nouvelle identité, une identité parisienne ? pourrait-on trouver des manifestations d'une telle identité ? Mais encore faut-il, pour que cela soit possible, que le nouveau venu, qu'il vienne de sa province ou qu'il vienne de l'étranger, ne soit pas accueilli comme un suspect ou un intrus dans la société où il arrive. Si tel est le cas et si de plus certains obstacles légaux étaient mis à l'intégration, on ne peut qu'émettre des doutes sur son accomplissement rapide et sans heurts...

---

<sup>25</sup>. Elle devint la rue Ferdinand Duval.

<sup>26</sup>. Notamment rue de l'Hôtel-de-Ville, où vivaient également de nombreux juifs russes à la fin du siècle. A supposer que les garnis de maçons aient perduré en cette rue – ce qui est probable –, on aurait un autre exemple de coexistence de communautés très disparates dans le même espace.

<sup>27</sup>. Voir l'ouvrage fondamental d'Annie Moulin, *Les maçons de la Creuse. Les origines du mouvement*, Institut d'histoire du Massif central, Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1994, 564 p. (1<sup>er</sup> éd. en 1986). Du 18<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècles, la continuité du phénomène de la fixation nous apparaît certaine ; voir aussi nos remarques présentées dans les "Souvenirs d'un maçon de la Creuse, par le Solitaire", in *Recherches contemporaines*, n° 3, 1995-1996, p. 161-191.

### Paris, terre d'accueil ?

Sur le point des relations entre ouvriers de provenances opposées, l'harmonie n'était pas ce qui l'emportait<sup>28</sup>. N'opposons pas forcément natifs et migrants : le vrai clivage était entre ouvriers installés à Paris, sédentaires, et la masse des nouveaux venus. Il est vrai que c'était plutôt parmi les ouvriers nés à Paris, ayant souvent acquis au cours de leur apprentissage une grande valeur professionnelle, que se manifestait à l'occasion un sentiment de supériorité par rapport aux ouvriers du même métier travaillant en province ou à l'étranger. Les rapports des délégations ouvrières aux Expositions universelles qui ont lieu à cette époque en Europe ou en Amérique témoignent du net chauvinisme de leurs auteurs. De façon plus générale, dans beaucoup de professions [51], les ouvriers de Paris avaient des paroles très dures contre les ouvriers ruraux qui, estimaient-ils, acceptaient les salaires dérisoires que des entrepreneurs à la recherche d'une main d'œuvre moins chère que celle des villes venaient leur proposer. La province et l'étranger étaient souvent perçus comme des concurrents redoutables, risquant à terme de priver les ateliers parisiens de toute commande, et même de faire disparaître toute industrie de Paris si rien n'était fait pour empêcher les patrons de transporter les ateliers en-dehors de Paris, de "délocaliser", comme on ne disait pas encore. Ainsi en 1911 un syndicaliste de l'industrie du meuble, n'hésitait pas à dire que les patrons en cas de grève pouvaient maintenant "faire exécuter leurs commandes dans leurs usines d'Italie, de Belgique et d'ailleurs, même du Japon" <sup>29</sup> ! Le mouvement syndical de cette époque, reflétant un état d'esprit très répandu, était spontanément protectionniste, réclamant notamment que soient votés de lourds droits d'octroi municipal sur les produits déjà fabriqués et introduits sur le marché parisien pour y être vendus au mépris du travail et de l'emploi des ouvriers de la capitale.

Il y avait donc un climat psychologique qui ne disposait pas en faveur des ouvriers migrants. L'ouvrier parisien, quand il s'estimait victime de concurrence sur le marché du travail, avait deux bêtes noires : l'ouvrier saisonnier et l'ouvrier étranger. Que leur reprochait-on ? L'un et l'autre étaient réputés accepter de bas salaires – et particulièrement de travailler au-dessous du tarif salarial quand il en existait un –, être les préférés des patrons en raison de leur docilité, et ne songer qu'à travailler le plus possible, à "faire des heures", en dépensant le minimum pour leur logement ou leur nourriture de façon à retourner chez eux avec le maximum d'argent dès que le travail venait à manquer, alors que l'ouvrier sédentaire, lui, avait une famille à nourrir et des frais que tous ces profiteurs n'avaient pas. Il y aurait évidemment bien des choses à dire sur la réalité de ces griefs... L'ouvrier étranger était souvent un homme marié et il n'était pas forcément le plus mal payé, même si cela arrivait comme dans le cas des terrassiers italiens par exemple à certaines époques. Le saisonnier tout particulièrement dans le bâtiment, où il reste effectivement nombreux – on l'a vu à propos des maçons – était en réalité très attentif sur la question du salaire – il était là pour ça ! –, mais il est vrai que sur la question du nombre d'heures, des divergences existaient avec les sédentaires : dans la maçonnerie précisément, pas question pour eux de faire grève pour la réduction de la journée de travail, les 9 heures réclamées par le syndicat [52] en 1909 par exemple. D'où, on s'en doute, d'assez fortes tensions entre les deux groupes...

Jusqu'où allait ce sentiment hostile aux migrants ? On voit des syndicalistes demander à ce que l'accès à certaines professions du secteur public soit assorti d'un temps minimum de présence à Paris ; on voit des syndicats exclure les étrangers de leur rang et des militants demander à l'occasion d'une grève le renvoi des étrangers travaillant dans l'entreprise... En 1893, le syndicat des terrassiers mène une très virulente campagne contre

<sup>28</sup>. Tout ce qui suit résume certains aspects de nos recherches, ici principalement basées sur les documents parlementaires, les rapports de police et la presse, syndicale et autre.

<sup>29</sup>. Thomsen, "Le mouvement des 9 heures", in *La Bataille syndicaliste*, 1er nov. 1911.

les Italiens ; l'année suivante, l'assassinat à Lyon du président Sadi Carnot par un anarchiste italien entraîne à Paris plusieurs grèves ou manifestations demandant l'expulsion d'ouvriers transalpins, par exemple dans les usines à gaz ou chez les briquetiers, à Belleville. Sur cette question de la violence, il faut apporter une nuance considérable : à Paris autant la violence verbale peut être grande à l'occasion, autant la violence physique est rare et de peu de portée. Certaines fois, on a frôlé le drame, mais sans jamais y entrer. Je songe à "l'affaire Pellerin", en 1908<sup>30</sup>. C'était un gros entrepreneur du métro qui, pour briser une grève particulièrement dure menée par les terrassiers parisiens, avait fait venir des Bretons. Le syndicat réussit à entraîner les Bretons à la Bourse du travail et à les convaincre de repartir chez eux, à ses frais. La grève fut victorieuse, et Pellerin dut d'ailleurs rembourser le syndicat des frais de rapatriement des Bretons... Dans cette affaire, c'est sans doute l'attitude du syndicat qui a empêché les débordements violents auxquels certains ouvriers étaient prêts contre les jaunes. Les incidents xénophobes de 1893-1894 à Paris n'ont rien à voir en virulence avec ce qui s'est passé ailleurs en France, notamment, en août 1893, dans la petite ville d'Aigues-Mortes où neuf Italiens ont été lynchés par la foule<sup>31</sup>. Paris n'a jamais été une ville très violente, contrairement peut-être à ce que l'on pourrait croire<sup>32</sup>. Les historiens de la délinquance et de la criminalité pensent d'ailleurs depuis longtemps que la campagne fut au 19<sup>e</sup> siècle plus violente que la ville en général et que c'était les zones rurales où les conflits entre les individus ou les groupes tournaient le plus facilement à l'affrontement [53] direct. Peut-être y a-t-il là, dans cette plus grande aménité des villes, un facteur qui a favorisé le rapprochement et la compréhension...

En tout cas, à Paris, des voix ouvrières se sont toujours élevées pour le dépassement de ces clivages, au nom de l'internationalisme et de la fraternité. Non sans ambiguïté cependant. Après 1900, par exemple, on voit des syndicats parisiens créer en leur sein des "sections étrangères" destinées à rassembler la main d'œuvre étrangère du métier. Mais pourquoi diable une organisation à part ? C'est que, disait-on, des contacts réguliers pourraient être plus facilement établis entre ces sections et les organisations étrangères du même métier, de façon à ce que ces dernières dissuadent leurs nationaux de venir à Paris dès lors que l'organisation parisienne estimerait qu'il y avait trop d'ouvriers sur le marché du travail... On comprend mieux que, dans l'opinion ouvrière en général, les mesures prises par les pouvoirs publics pour freiner l'emploi ou contrôler la venue des étrangers aient été accueillies avec faveur ou en tout cas sans protestation. Les décrets de 1899 qui fixaient un quota d'ouvriers étrangers sur les chantiers de travaux publics – 10 % à Paris – sont, si j'ose dire, passés comme une lettre à la poste<sup>33</sup>. Il y aurait une étude à entreprendre sur les réactions ouvrières à la loi du 8 août 1893, dite "loi relative au séjour des étrangers en France et à la protection du travail national", qui imposait à tout étranger venant travailler dans une commune de se faire connaître et enregistrer. Il est *a priori* fort douteux qu'on y ait vu à l'époque autre chose qu'une mesure parfaitement justifiée.

---

<sup>30</sup>. Cette affaire a été racontée pour la première fois par Didier Crisiani et Catherine Dubois, *Les terrassiers en grève dans le département de la Seine (1890-1914)*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris 1, 1977, 504 p.

<sup>31</sup>. Sur Aigues-Mortes, voir Enzo Barnabà, *Le sang des marais. Aigues-Mortes 17 août 1893, une tragédie de l'immigration italienne*, Marseille, Éditions Via Valeriano, 1993, 128 p.

<sup>32</sup>. Voir les recherches conduites par Jean-Claude Farcy au Centre d'histoire de la France contemporaine de l'Université de Paris-X Nanterre, et notamment son rapport : J.-Cl. Farcy et Francis Démier, *Regards sur la délinquance parisienne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Rapport de recherche sur les jugements correctionnels du Tribunal de la Seine (années 1888-1894)*, Centre d'histoire de la France contemporaine, 1998, 255 p.

<sup>33</sup>. Il convient de souligner cependant que ces décrets obligeaient les employeurs à respecter pour tous, étrangers comme nationaux, les conditions de travail en vigueur dans la localité. Si la frontière était bien nettement tracée entre les ayants droit et les autres – mécanisme bien mis en valeur par Gérard Noiriel –, on restait fort loin de la préférence nationale réclamée par certains ouvriers (et tant de bourgeois !).

### La construction du "peuple de Paris"

Tous ces conflits, tous ces mouvements d'opinion jouent donc cette fois comme autant d'obstacles à l'intégration. Dès lors, n'y avait-il pas d'autre façon de vivre ou de survivre à Paris que de rester le plus qu'il était possible quelqu'un de son pays, où que fût ce pays ? Il est manifeste que nombre de provinciaux et d'étrangers gardaient des habitudes alimentaires, des croyances, des comportements, bref toute une partie de leur culture native. Mais, dans ce domaine, nos connaissances, il faut le reconnaître, sont embryonnaires. Nous ne savons quasiment rien sur l'usage à Paris des langues régionales, des "patois". Certains jeux d'enfants ou d'adultes auxquels on voit la population se livrer à certaines [55] occasions festives, comme par exemple les fêtes de quartier lors des 14 juillet, sont peut-être d'origine provinciale, mais il est difficile de trancher. Qu'en était-il sur le plan des pratiques religieuses ? On trouvait dans le Shtelt des lieux de cultes et des boutiques qui permettaient à tout juif pieux de vivre selon ses croyances, mais, il est vrai, dans certaines limites, imposées par le milieu parisien. Dans les ateliers de casquettes, par exemple, on travaillait le samedi, grave entorse comme on sait à la religion mosaïque. De plus, il faut savoir que beaucoup des pratiques culturelles chez les migrants de province, tout particulièrement dans le domaine de la musique, des chansons ou des costumes, n'étaient parfois que des transformations ou des réinterprétations urbaines, à l'usage des migrants, mais aussi de tous les Parisiens, d'éléments importés des cultures locales, quand ce n'était pas tout simplement de pures et simples inventions<sup>34</sup>. Il faut faire la part entre une culture factice – une culture pour syndicat d'initiative – et une culture vraie – celle du *Cheval d'orgueil* par exemple –, même si avec le temps il devient de plus en plus délicat de démêler l'une de l'autre...

On parle aussi beaucoup des liens qui auraient été solidement maintenus avec le pays natal, cela fait partie d'ailleurs des évidences historiographiques de l'époque des "colonies". Rien n'est moins sûr en fait... Dans une étude récemment achevée et portant sur les migrations vers Paris à la fin du siècle, nous avons pu constater que les provinciaux qui ne se fixent pas à Paris et en repartent au bout de quelques années de séjour retournent rarement dans leur pays : 10 % à peine reviennent dans leur commune d'origine<sup>35</sup>. Ce résultat ne cadre guère, en ce qui concerne ceux qui restent, avec l'idée de rapports étroits entretenus avec le pays natal... Nous touchons en effet ici à la question des associations d'originaires, si nombreuses à Paris à cette époque. Mais quels sont leur rôle et leur influence exacts ? Elles sont fort loin de regrouper l'ensemble des originaires intéressés, même chez les Auvergnats. Les amicales auvergnates, basées sur la commune ou le canton de naissance – *Les enfants de ...* –, avaient la plupart du temps un recrutement limité au milieu commerçant. On ne peut aussi que constater l'échec final de toutes les sociétés montées par des notables et des prêtres – la Paroisse Bretonne par exemple – qui visaient à l'encadrement des migrants [55] de façon, en leur faisant miroiter certains avantages, notamment l'accès à certains emplois, à garder intacte la foi qui était la leur en arrivant à Paris et à les préserver de l'influence du milieu parisien.

Au fond, toute la question est là. Dans quelle mesure le migrant – le provincial comme l'étranger – était-il transformé par le milieu où il arrivait ? S'il restait fidèle à des comportements et à des valeurs venant de son milieu d'origine, était-ce donc pour se protéger d'un milieu parisien indifférent ou hostile, ou bien était-ce en fait le signe d'une double identité, d'une appartenance à deux mondes, en attendant que chez ses enfants

34. Voir la thèse de Jean-Paul Champseix, *L'image de la Bretagne et du Breton dans la littérature et la paratexte française d'audience nationale de Chateaubriand à Bécassine*. Thèse de 3e cycle de Lettres modernes, Université de Paris-X, 1984, 386 p., et l'article Catherine Bertho, "L'invention de la Bretagne. Genèse sociale d'un stéréotype", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, nov. 1980, p. 45-62.

35. Voir J.-C. Farcy et A. Faure, *Une génération de Français à l'épreuve de la mobilité. Vers et dans Paris*, PIR-Villes et Université de Paris X -Nanterre / Centre d'histoire de la France contemporaine, 1998, 2 vol. , 388 +186 p. – Rapport à paraître à l'INED.

l'identité régionale s'efface complètement, quitte à resurgir plus tard, à la troisième génération, quand viendra le goût des retrouvailles avec les origines oubliées. L'engouement actuel des Français pour la généalogie est un hommage indirect à l'intégration de leurs ascendants. Il ne faut pas non plus oublier la capacité du milieu parisien à absorber les apports culturels exogènes pour en faire quelque chose de différent, c'est-à-dire de parisien. Le langage du peuple de Paris – non pas l'argot, cette invention des policiers pour romanciers naïfs et journalistes pressés, mais le langage populaire – est fait d'emprunts multiples aux patois et aux jargons. Et quel meilleur exemple de ce syncrétisme culturel que l'accordéon ? Des musiciens auvergnats et des musiciens italiens se rencontraient dans des petits bals de quartier – rue de Lappe, mais aussi bien ailleurs – et jouaient ensemble, chacun sur leurs instruments, jusqu'à ce que s'impose celui utilisé par les Italiens, l'accordéon. Cet instrument de musique, qui est devenu le symbole musical du Paris populaire, comme la Tour Eiffel peut l'être de Paris tout court, résulte en quelque sorte de la fusion de deux traditions culturelles venues d'ailleurs.

Chez les migrants parisiens de 1880 et ou de 1890, la transformation par le milieu se voit bien dans les quelques récits de vie que l'on possède, elle se lit aussi dans la peur exprimée par les notables et les prêtres devant l'influence pernicieuse à leurs yeux qu'exerçaient sur la population locale les saisonniers de retour de la capitale. Mais comment juger de la profondeur de cette transformation ? Où sont les instruments de mesure, et où sont les sources ?

Sans doute faut-il rechercher et analyser au plus près les moments où s'exprime nettement une identité parisienne, je veux dire un sentiment commun d'appartenance à cette ville, qui, dans le peuple, transcenderait la diversité des origines... Les 14 juillet – dans l'aspect faubourien de cette fête naturellement –, certains 1er mai et certaines mi-carême ont été, ont pu être des moments d'unanimité urbaine. Faut-il alors résolument rentrer dans l'histoire politique et réexaminer, avec ce regard de l'intégration, certains épisodes, notamment les fêtes et les défilés civiques ? Comment ne pas évoquer le formidable défilé des organisations populaires [56], le 18 novembre 1899, pour l'inauguration du "Triomphe de la République", le monument de la place de la Nation, où, pour ce qui était en réalité la défense de la république face à ses ennemis mobilisés par l'affaire Dreyfus, on put voir des chambres syndicales ouvrières, des associations d'anciens élèves, des organisations patronales, des sociétés d'originaires, etc... brûler le même pavé<sup>36</sup>. Mais, justement, comment s'harmonisait ce sentiment avec le sentiment national, et son corollaire, le nationalisme ? En était-il l'apprentissage, ou était-ce autre chose ? Mais alors pourquoi ces fraternités festives et politiques n'ont-elles pas empêché ce même peuple d'aller à la guerre, en juillet 1914... C'est, je l'avoue, pour moi une grande énigme.

---

<sup>36</sup>. Allusion ici à la "Liste des Syndicats et Sociétés devant prendre part au défilé", établie par la police.